

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

Modification N° 2

Juillet 1972

à la Publication 149-1

(Première édition - 1963)

**Supports et accessoires pour dispositifs
électroniques enfichables**
**Première partie: Règles générales et méthodes
de mesure**

Les modifications contenues dans le présent document ont été approuvées suivant la Règle des Six Mois.

Les projets de modifications furent approuvés par le Sous-Comité 48A du Comité d'Etudes N° 48 et furent diffusés en septembre 1970 pour approbation suivant la Règle des Six Mois.

Amendment No. 2

July 1972

to Publication 149-1

(First edition - 1963)

**Sockets and accessories for electronic
plug-in devices**
**Part 1: General requirements and
methods of test**

The amendments contained in this document have been approved under the Six Months' Rule.

The draft amendments were discussed by Sub-Committee 48A of Technical Committee No. 48 and were circulated for approval under the Six Months' Rule in September 1970.



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembe

Genève, Suisse

MODIFICATION N° 2 À LA PUBLICATION 149-1 DE LA CEI :
SUPPORTS ET ACCESSOIRES POUR DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES ENFICHABLES

Première partie: Règles générales et méthodes de mesure

(Première édition — 1963)

Page 20

Paragraphe 3.3.11

Remplacer ce paragraphe par le suivant:

3.3.11 Vibrations

- a) Le support sera monté sur un calibre d'essai vibrant et attaché au faux tube ou à un réceptacle tel qu'il est indiqué dans la feuille particulière correspondante.
- b) Le support sera alors soumis à l'essai Fc de la Publication 68 de la CEI, à la sévérité spécifiée dans la feuille particulière correspondante.
- c) Durant les deux derniers cycles d'essai, la continuité électrique entre le support et le faux tube ou le réceptacle sera continuellement contrôlée. Il ne devra pas y avoir d'interruption de la continuité électrique d'une durée supérieure à celle indiquée dans la spécification correspondante.
- d) Le support sera examiné visuellement. Il ne devra pas présenter de détériorations mécaniques, ni avoir perdu de pièces.
- e) La résistance de contact sera mesurée en utilisant la procédure du paragraphe 3.4.1 et devra être celle spécifiée dans la feuille particulière correspondante.

Paragraphe 3.3.12

Remplacer ce paragraphe par le suivant:

3.3.12 Secousses

- a) Le support sera monté sur un calibre d'essai vibrant et attaché à un faux tube ou à un réceptacle comme il est indiqué dans la feuille particulière correspondante.
- b) Le support sera alors soumis à l'essai Eb de la Publication 68 de la CEI, à la sévérité et la durée spécifiés dans la feuille particulière correspondante.
- c) Durant les 200 dernières secousses, la continuité électrique entre le support et le faux tube ou le réceptacle sera continuellement contrôlée. Il ne devra pas y avoir d'interruption de la continuité électrique d'une durée supérieure à celle indiquée dans la spécification correspondante.
- d) Le support sera examiné visuellement. Il ne devra pas présenter de détériorations mécaniques, ni avoir perdu de pièces.
- e) La résistance de contact sera mesurée en utilisant la procédure du paragraphe 3.4.1 et devra être celle spécifiée dans la feuille particulière correspondante.

AMENDMENT No. 2 TO IEC PUBLICATION 149-1 :
SOCKETS AND ACCESSORIES FOR ELECTRONIC PLUG-IN DEVICES

Part 1: General requirements and methods of test

(First edition — 1963)

Page 21

Sub-clause 3.3.11

Replace this Sub-clause by the following:

3.3.11 *Vibration*

- a) The socket shall be mounted on a test jig and fitted with the dummy tube or load as specified in the relevant article sheet.
- b) The socket shall then be subjected to Test Fc of IEC Publication 68 at the severity specified in the relevant article sheet.
- c) During the last two frequency sweeps, the electrical continuity between the socket and the dummy tube or load shall be continuously monitored. There shall be no intermittency of electrical continuity of duration greater than that indicated in the relevant specification.
- d) The socket shall be visually examined. There shall be no mechanical damage or loosening of parts.
- e) The contact resistance shall be measured using the procedure of Sub-clause 3.4.1 and shall be as specified in the relevant article sheet.

Sub-clause 3.3.12

Replace this Sub-clause by the following:

3.3.12 *Bump*

- a) The socket shall be mounted on a test jig and fitted with the dummy tube or load as specified in the relevant article sheet.
- b) The socket shall then be subjected to Test Eb of IEC Publication 68 at the severity and for the duration specified in the relevant article sheet.
- c) During the last 200 bumps, the electrical continuity between the socket and the dummy tube or load shall be continuously monitored. There shall be no intermittency of electrical continuity of duration greater than that indicated in the relevant specification.
- d) The socket shall be visually examined. There shall be no mechanical damage or loosening of parts.
- e) The contact resistance shall be measured using the procedure of Sub-clause 3.4.1 and shall be as specified in the relevant article sheet.